

Immeuble végétalisé : des plantations à l'essai

L'immeuble situé à l'extrémité Est de l'avenue de France présente deux particularités : il est l'un des premier bâtiment de logements à atteindre la nouvelle hauteur de 50 mètres et il sera entièrement végétalisé. Regard sur la sélection et la préparation des plantations.

Les végétaux recouvriront l'immeuble, du 1^{er} au 15^e étage ainsi que la toiture-terrasse. L'ensemble "dialoguera" avec les pelouses du tramway. Les plantations de façade seront insérées dans 285 tubes de 3,50 m de haut et 0,25 m de diamètre dotés d'un arrosage intégré fixés sur les terrasses caillebotis, indique la Maison François, le cabinet d'architecture, concepteur de l'ensemble de l'îlot. Le développement et le comportement des végétaux cultivés dans ces conditions étant un concept nouveau, la croissance dans des tubes doit être testée.

30 espèces de plantes retenues

L'expérimentation est pilotée par le Jardin Botanique de la Ville de Paris. Tout d'abord, un choix de végétaux a été effectué « en mettant en correspondance les conditions de culture avec les conditions écologiques naturelles et en fonction, également, de leur aspect esthétique au mur, du type d'entretien choisi... », explique Laurent Bray, ingénieur divisionnaire, responsable de la Division du Jardin botanique et des collections de la Ville de Paris. *Nous avons obtenus des graines, semences et plants forestiers auprès de jardins botaniques ou de professionnels spécialisés. Au final, sur une quarantaine d'espèces possibles, nous en avons retenues 30.* » L'École Du Breuil (EdB, Paris 12^e) et l'Université Paris-Sud conduisent les essais ; Paris-Habitat, maître d'ouvrage, fournit le matériel. Trois espèces seulement font l'objet du test en tubes : *Prunus mahaleb* (Bois de Sainte Lucie), *Lonicera periclymenum* (chèvrefeuille des bois),



Pour étudier le développement des plantes dans ces conditions de culture, trois espèces sont actuellement testées dans les tubes.

Pinus nigra subsp salzmannii (pin de Salzmann) car il est impossible et serait trop coûteux de tester en réel les 30 espèces. En 2015, l'architecte choisira, parmi les 30 espèces, telles le houx, le frêne commun, le groseillier des Alpes, celles qu'il adoptera et l'École les mettra en culture. À l'automne 2015, les plants seront livrés à une entreprise sous-traitante de Bouygues Construction qui effectuera l'instal-

lation. Quand les végétaux atteindront-ils la densité escomptée ? « Au fur et à mesure des essais, nous découvrons que la croissance des végétaux en tubes est différente de celles des plantes qui poussent en pépinière, observe Zineb Taha, l'apprentie qui réalise le suivi de l'expérimentation. A ce stade, nous ne pouvons avancer aucune date ».

La végétalisation, trésor de bienfaits

Au-delà de sa vertu esthétique, la végétalisation des immeubles a plusieurs objectifs majeurs. « Végétaliser des façades, ainsi que des toitures, permet d'accroître les surfaces de végétation parisienne alors que le cadre est très contraint du fait de la densité urbaine », raconte Laurent Bray. Edouard François explique lui-même que l'immeuble « devient semencier : les vents porteront et dissémineront les graines issues d'espèces des milieux sauvages dans l'environnement immédiat, favorisant ainsi la biodiversité » végétale et animale (insectes). « Les végétalisations innovantes ont aussi un rôle dans le rafraîchissement des îlots de chaleur urbains, de l'atmosphère urbaine, poursuit Laurent Bray. Leur action est directe puisqu'elles filtrent une grande partie des rayonnements solaires qui s'accumulent ainsi beaucoup moins dans les matériaux de construction du bâtiment ».

